



Les premières choses pour lesquelles on jugera entre les gens au Jour de la Résurrection sont les crimes de sang.

'Abdullah ibn Mas'ûd (qu'Allah l'agrée) relate que Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Les premières choses pour lesquelles on jugera entre les gens au Jour de la Résurrection sont les crimes de sang. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, selon la narration de Muslim]

Allah demandera des comptes à Ses créatures au Jour de la Résurrection. Puis, Il jugera entre elles, avec l'équité qui est la Sienne. Il commencera par les injustices les plus grandes, et puisque les crimes de sang sont les plus graves injustices qui soient, ils seront les premières choses au sujet desquelles on tranchera entre les gens en ce Jour terrible. Ceci concerne les injustices que les gens commettent les uns envers les autres. Quant aux actions purement individuelles, la première d'entre elle à être jugée sera la prière.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/2962>

